

**La traduction/création du *Vathek* de William Beckford  
et la théorie de la traduction au XVIII<sup>e</sup> siècle**

Séminaire d'analyse textuelle  
*Traductologie*

Tania Collani  
Università degli Studi di Bologna

## ***Sommaire***

### Introduction

1. L'histoire controversée de la traduction de *Vathek*
2. La théorie de la traduction au XVIII<sup>e</sup> siècle
  - 2.1. Le changement de goût : contacts entre France et Angleterre
  - 2.2. Le parti des belles infidèles
  - 2.3. Réflexions pour une théorie de la traduction rigoureuse : l'école des fidèles
3. Critique de la traduction de *Vathek*
  - 3.1. Fautes de traduction, évolutions des éditions
  - 3.2. À propos des gallicismes et des périphrases

### Conclusion

### Bibliographie

## Introduction

Le *Vathek* de William Beckford représente non seulement un cas controversé en ce qui concerne sa genèse et son analyse, mais aussi, et surtout, aux égards des événements qui accompagnent l'achèvement et la parution de sa traduction. Pour comprendre jusqu'à quel point l'histoire liée à la traduction du conte était complexe, il sera suffisant de dire qu'il n'existe pas une version de *Vathek* qui soit totalement originale, puisque toutes les éditions ont été traduites ou tirées des versions précédentes ou provisoires.

La première partie de notre étude approfondira cet aspect d'un point de vue historique : nous regarderons les événements principaux qui conduisent à la naissance de la traduction de Beckford, en focalisant les rapports entretenus entre l'auteur et son traducteur anglais Samuel Henley. Comme nous le verrons, le travail de traduction du texte ne se limite pas à une transposition du conte dans une autre langue, mais contribue à la création et à l'évolution du récit même.

Le révérend Samuel Henley n'a pas été pourtant le seul traducteur de *Vathek*. Avant lui Lettice avait été chargé de l'entreprise par Beckford qui, n'étant pas satisfait des résultats provisoires, décide de passer le travail à son ancien tuteur. Les traductions de Henley et Lettice représentent les deux tendances théoriques dominantes au XVIII<sup>e</sup> siècle face à la pratique traductionnelle : l'un envisage une traduction très libre, ne se souciant point d'apporter de changements au texte original ; l'autre respecte aveuglement le texte original, au détriment de l'aisance du style et du discours en langue anglaise. C'est dans cette perspective qu'on a retenu nécessaire consacrer la deuxième partie de notre étude à un aperçu de la théorie de la traduction au XVIII<sup>e</sup> siècle. Cette parenthèse nous permettra de mieux comprendre le contexte du travail des deux traducteurs.

La critique des traductions et des éditions françaises de *Vathek* sera traitée dans la dernière partie de notre travail. Bien qu'il n'existe pas une véritable version originale du conte, en prenant comme point de départ l'analyse des écarts des traductions, on arrivera à conclure que l'original devait être très proche de l'édition de Lausanne de 1787. Et, toujours à partir de l'analyse des écarts, on arrivera à saisir comment Beckford consacre une révision beaucoup plus soignée en vue de l'édition de Paris 1787 (lorsqu'il confronte les textes de Lausanne et l'édition anglaise de Henley) par rapport à la première édition anglaise révisée par lui-même (l'édition de Londres 1816). Cette différence est tout à fait compréhensible si l'on considère que l'édition de Londres 1816 arrivait une trentaine d'années après la rédaction du conte et que Beckford devait ne prêter au texte tout l'intérêt qu'il lui avait démontré au moment de sa première parution. La critique de la traduction de *Vathek* nous révélera aussi l'approximation des deux traductions anglaises et, aussi, de l'édition de Londres

1816 par rapport au résultat de la publication de Paris qui, à notre avis, reste la meilleure édition du conte.

### 1. L'histoire controversée de la traduction de *Vathek*

Le fait que Beckford écrit le conte en français n'est pas le trait plus surprenant de l'histoire de la traduction de *Vathek*, puisqu'il faut considérer que le français était la langue de la culture encore au XVIII<sup>e</sup> siècle. Dans l'éducation des familles aristocratiques et aisée, comme l'était la famille de Beckford, la connaissance du français représentait presque un impératif. Et Beckford ne maîtrisait pas seulement le français, parce qu'il avait aussi une bonne connaissance des langues orientales. En effet, entre 1780 et 1783, il travaille à un ensemble de manuscrits arabes des contes des *Milles et une nuits* que Edward Wortley Montagu avait ramené en Angleterre après un voyage en Orient. Beckford traduisit, de façon assez libre, un certain nombre de contes vers le français et, au début de 1787, il en annonça la prochaine parution<sup>1</sup>. Certes, si Beckford avait traduit les contes vers l'anglais, il aurait été le premier à le faire en travaillant directement sur des textes originaux, puisque les précédentes versions des *Arabian Nights* s'appuyaient sur la traduction française et très libre de Galland. Mais Beckford n'avait pas besoin de se faire connaître en tant que traducteur et donc son travail reflétait entièrement ses inclinations plutôt que les soucis éditoriales de l'époque.

Beckford commence à écrire le *Vathek* les premiers jours de 1782, inspiré par les événements des fêtes de Noël au château de Fonthill, et le termine entre mai et août de la même année. Sur la base de la correspondance de l'auteur, il en résulte que le récit était déjà terminé à la fin du mois de mai 1782. En effet, dans une lettre à Samuel Henley, datée du 1 mai 1782, Beckford écrit : « *The tale of the caliph Vathec goes on surprisingly* »<sup>2</sup>. Et il est de la même époque le message de Beckford à Henley où il décrit la fin du conte : « *My Caliph advances in his journey to Persepolis, alias Istekar ; but want of time, I believe, will force me to stop his immediate proceedings* »<sup>3</sup>. Toutefois le 15 mai 1782, lorsqu'il quitte la Suisse pour l'Angleterre, *Vathek* était déjà terminé. Son amie Lady Crave l'avait lu, puisque le 29 mai 1782 elle écrit à Beckford que son livre était « *very fine, horribly fine* »<sup>4</sup>.

Au début la traduction du *Vathek* avait été confiée à Lettice, qui rédigea un travail extrêmement littéral et qui présentait des nombreux calques des expressions françaises inexistantes en anglais, comme on le verra dans la troisième partie de notre étude. Le travail est resté à l'état de

---

<sup>1</sup> Cf. BOYD, Alexander, *England's wealthiest son: a study of William Beckford*, London, Centaur Press, 1962, p. 100.

<sup>2</sup> Cit. in PARREAUX, André, *William Beckford auteur de Vathek, (1760-1844) : Étude de la création littéraire*, Paris, Nizet, 1960, p. 205.

<sup>3</sup> Cit. in *Ibidem*.

<sup>4</sup> Cit. in *Ibid.*, note 24, p. 251.

manuscrit, puisque Beckford, n'étant pas satisfait, décida de passer le travail au révérend Samuel Henley, qui avait été son tuteur et qui avait démontré une sensibilité plus prononcée aux égards de la littérature et culture orientale. Or, il est vraisemblable que Beckford ait chargé Henley du travail à une date indéterminée, mais antérieure au 18 novembre 1783, quand l'auteur écrit à son traducteur : « *You promised likewise to translate Vathek I left in your hands* »<sup>5</sup>. Et à cette même date Beckford déclare avoir remis à Henley « *the only copy which exists of the only production of mine I am not ashamed of* »<sup>6</sup>.

Alors qu'il n'est pas donné de connaître la date où Henley a commencé à traduire le conte, on est sûrs que Beckford commence à en recevoir des fragments à partir du mois de février 1785. « Et, dès lors, cette traduction commence à faire l'objet, aux fins de révision, d'un extraordinaire va-et-vient entre les deux correspondants, qui va durer jusqu'au départ de Beckford pour la Suisse, à la fin de juillet 1785 »<sup>7</sup>. C'est en raison de cette correspondance continue, où Henley exprime ses avis en contribuant, de quelque manière, à la création de l'œuvre finale, qu'on ne peut parler de lui en tant que simple traducteur du *Vathek*. Parreaux nous rappelle, par exemple, l'échange d'idées au sujet des descriptions à l'intérieur du texte : tandis que Beckford restait fidèle à sa ligne narrative, qui limitait les passages descriptives au minimum, Henley encourageait l'auteur à « améliorer » la description du paysage. Il s'exprime de cette façon dans une lettre adressée à Beckford : « *In Vathek [...] page 38 or near it of my translation there is an evening scene in which I have endeavoured to throw a little more color than as it stands there at present by putting something...* »<sup>8</sup>. Mais Beckford n'accepte pas toujours les suggestions du révérend et modère les tendances baroques de Henley, même si, lorsque il révise la version de Paris 1787 et dans la version de Londres 1816, il adopte beaucoup des suggestions du révérend. L'écriture du nom de Vathek avec un k à la fin plutôt qu'un c, par exemple, on la doit à Henley, qui change le manuscrit original ; et Beckford a ensuite décidé de retenir le changement aussi pour les versions françaises de Lausanne et de Paris. Tout de même le révérend cède à la sobriété de Beckford et, dans l'édition anglaise de 1786, renonce à plusieurs tournures colorées qu'il avait ajoutées au texte original<sup>9</sup>. Cette collaboration s'élargit aussi au travail de rédaction des notes de Henley, qui était toujours supervisé par l'œil attentif de Beckford. Et il intervient dans plusieurs occasions pour limiter le zèle de son ancien tuteur. Dans la lettre du 23 avril 1785, il lui écrit :

<sup>5</sup> Cit. in PARREAUX, A., *op. cit.*, note 98, p. 255.

<sup>6</sup> Cit. in *ibid.*, p. 221.

<sup>7</sup> PARREAUX, A., *op. cit.*, p. 222.

<sup>8</sup> Lettre de Beckford à Henley du 15 juin 1785. Cit. in Cit. in PARREAUX, A., *op. cit.*, note 62, p. 253. Dans la lettre du 22 juillet 1785, Beckford répond à Henley : « *Leave the description of the eve scene as it was originally. We have already more Description than we know to do with* ». Cit. in PARREAUX, A., *op. cit.*, p. 215.

<sup>9</sup> Cf. à cet égard à PARREAUX, A., *op. cit.*, p. 215.

*Upon my word you ay Vathek much more attention than he deserves, & do you not think we shall usher him too pompously into the world with a dissertation on his parts & machinery? Notes are certainly necessary, & the diss. I myself should very much approve, but fear the world might imagine I fancied myself the author, not of an Arabian tale, but an Epic poem*<sup>10</sup>.

De façon générale, Beckford manifeste une appréciation sincère pour le travail de traduction de Henley. Dans une lettre du 26 février 1785 il témoigne de cette manière son approbation : « *Your translation has all the spirit of the caliphs and their dæmons. I long for the continuation, and hope you will soon gratify my impatience* »<sup>11</sup>. Cet agrément se retrouve aussi dans une lettre du 21 mars 1785 :

*You make me proud of Vathek. The blaze just at present is so overpowering that I can see no faults ; but you may depend upon my hunting diligently after them. Pray send the continuation. I know not how it happens, but the original when first born scarce gave me so much rapture as your translation*<sup>12</sup>.

Beckford part pour la Suisse à la fin de juillet 1785, à la suite d'un scandale qui l'oblige à quitter son pays et remet toutes les versions de *Vathek* à Samuel Henley. À partir de ce moment la correspondance de Beckford se fait plus dispersée et on ne connaît pas avec précision tous les passages du travail de traduction/création. Dans la lettre du 9 février 1786, Beckford fait comprendre explicitement ses intentions à Henley qui pousse pour une publication de l'édition anglaise de *Vathek* accompagné des notes, mais dépourvu des Épisodes que Beckford était en train de rédiger. C'est avec ces mots que Beckford répond aux pressions du révérend :

*The publication of Vathek must be postponed at least another year. I would on any account have him precede the French edition [...] The Episodes to Vathek are nearly finished, & the whole work will be completed within a twelve-month. You must be sensible that, notwithstanding my eagerness to see Vathek in print, I cannot sacrifice the French edition to my impatience*<sup>13</sup>.

Cependant la mort de sa femme à la fin de mai 1786, le jette dans le désespoir le plus complet et il ne lui reste que retarder encore la publication de son œuvre. Mais le retard ne devait trop inquiéter Henley qui était déjà en train de diffuser des annonces publicitaires pour la prochaine publication de *Vathek*, qui aurait paru le 7 juin 1786, à l'insu de Beckford. La mauvaise foi de Henley est désormais prouvée : le nom de Beckford n'est même pas mentionné dans cette édition et, dans l'introduction, Henley laisse entendre que il s'agit d'un travail de traduction de l'arabe vers le

---

<sup>10</sup> Cit. in *ibid.*, p. 217.

<sup>11</sup> Cit. in GARNETT, Richard, Introduction à *Vathek: an Arabian Tale*, London, Lawrence and Bullen, 1893, p. IX.

<sup>12</sup> Cit. in *ibidem.*

<sup>13</sup> Cit. in PARREAUX, A., *op. cit.*, p. 222.

français d'un manuscrit anonyme<sup>14</sup>. Non seulement : dans l'exemplaire qu'il envoie à la Bibliothèque Nationale, la page de garde porte l'inscription suivante : « *From the Author Revd S. Henley* »<sup>15</sup>.

C'est lorsqu'il découvre la publication de l'édition anglaise de son *Vathek* que Beckford décide de faire paraître au plus tôt une édition française – celle de Lausanne – qui sera publiée en décembre 1786, mais portant la date de 1787. L'édition est certainement revue par Jean David Paul Étienne Levade (1750-1834), professeur de théologie, traducteur, ami et secrétaire des riches anglais. Mais quelle est la version que Levade corrige ? Beckford devait avoir amené avec soi une version précédente à celle utilisée par Henley. Ce qui pourrait justifier aussi l'emploi, de la part de Beckford, de la publication de Henley pour réviser l'édition de Lausanne en vue de l'édition de Paris, au mois de juin 1787. L'édition de Paris sera supervisée par François Verdeil, le médecin de Beckford qui l'accompagnait dans ses voyages et, peut-être, par Sébastien Mercier<sup>16</sup>.

Or, pour apprécier les différences entre les deux éditions françaises et l'édition anglaise de Henley, pour saisir jusqu'à quel point il est difficile d'établir l'originalité de chaque "retraduction" et afin de confronter les trois travaux avec la traduction manuscrite de Lettice, nous renvoyons à la dernière partie de notre étude, qui sera précédée par un aperçu de la théorie de la traduction au XVIII<sup>e</sup> siècle.

## **2. La théorie de la traduction au XVIII<sup>e</sup> siècle**

### **2.1. Le changement de goût : contacts entre France et Angleterre**

La théorisation et la pratique de la traduction au XVIII<sup>e</sup> siècle ne pourraient se résoudre dans la simplification grossière qui réduit toute une série d'études sur le thème à la poétique des "belles infidèles". Au contraire, l'époque se distingue pour la prise de conscience de caractère "scientifique" aux égards de l'activité traductionnelle. D'ailleurs les nombreux essais, articles et études théoriques témoignent un intérêt accentué aussi par rapport à la traduction littéraire, et les innombrables traductions de l'époque en sont une démonstration évidente. Si l'on regarde par exemple à la *Bibliographie du genre Romanesque français*, on pourra voir comme, des 2449

---

<sup>14</sup> Dans l'introduction que Henley fait à l'édition de Londres 1786, on peut lire : « *The Original of the following Story, together with some others of a similar kind, collected in the East by a Man of letters, was communicated to the Editor above three years ago. The pleasure he received from the perusal of it, induced him at that time to transcribe, and since to translate it. How far the copy may be a just representation, it becomes not him to determine. He presumes, however, to hope that, if the difficulty of accommodating our English idioms to the Arabick, preserving the correspondent tones of a diversified narrative, and discriminating the nicer touches of character though the shades of foreign manners, be duly considered* ». L'introduction se peut trouver aussi en appendice de *Vathek, with the Episodes of Vathek*, Edited with a Historical Introduction and Notes by Guy Chapman, 2 vols., Cambridge, University Press, 1929, vol. 2, p. 160.

<sup>15</sup> Cf. PARREAUX, A., *op. cit.*, note 110, p. 256.

<sup>16</sup> Le 6 août 1787, Elizabeth Hervey, belle-sœur de Beckford et auteur de succès, lui parle de « l'édition Mercier » du *Vathek* qu'elle venait de voir à Paris chez le libraire.

premières éditions parues dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, 1890 étaient des textes français et tandis que 559 étaient des traductions, dont la plupart, 370, étaient des traductions de l'anglais<sup>17</sup>. Cela démontre aussi un intérêt toujours plus marqué pour la traduction des langues modernes par rapport aux textes classiques grecs et latins.

Ce changement se manifeste déjà à partir de la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, quand on commence à préférer à la traduction des auteurs classiques et bibliques, la littérature orientale. La traduction des contes des *Mille et une nuits* de Galland en est une épreuve assez éloquente, non seulement dans le contexte français, mais en toute Europe. Si l'on regarde à la section de la bibliographie de Chauvin concernant les *Mille et une Nuits*<sup>18</sup>, on remarquera comment tous les douze volumes ont paru en France entre 1704 et 1717. Les premiers six volumes, parus en français en 1704, sont traduits en anglais sous le titre *Arabian Nights Entertainments*<sup>19</sup>. Entre 1708 et 1709 le premier volume était déjà assez répandu, comme le fait noter Rita Hawari dans son article au sujet, en citant les différents comptes-rendus qu'on en fait dans les revues de l'époque<sup>20</sup>. Mais la popularité des *Milles et une nuits* apparaît déjà assez évidente si l'on considère qu'une vingtaine d'éditions anglaise tirées de la version de Galland sont publiées avant la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>21</sup>. Cela dit, on ne peut pas soutenir que Galland ait été un bon traducteur parce que, plutôt qu'une traduction, la sienne s'avère une paraphrase très libre du texte arabe, adapté magistralement aux goûts non seulement d'un public français, mais de toute une génération d'auteurs qui a nourri son imagination avec les histoires de Sherazade. Pour le reste, comme Rita Hawari l'a démontré confrontant le texte de Galland avec le manuscrit arabe, la traduction s'avère pleine de mésinterprétations – dues à la difficulté objective du texte de référence –, additions – pour faire entrer le public européen dans l'histoire et dans la culture des pays orientaux – et omissions, maintes fois inexplicables.

Or, tandis que la première moitié du siècle s'adonne à la traduction des textes orientaux, la deuxième moitié se caractérise, en général, pour la traduction des auteurs de toutes les grandes langues européennes ; mais, en ce qui concerne le contexte français, ce sont la littérature et la philosophie anglaises qui deviennent particulièrement populaires. *Pamela* (1741) et *Clarissa* (1747-1748) de Richardson furent traduites en 1742 et en 1751 par l'abbé Prévost, *Tom Jones* (1749) de Fielding fut traduit en 1750 par La Place. Shaftesbury, Swift, Milton ou Pope sont traduits et

---

<sup>17</sup> Pour un panorama plus détaillé à cet égard, voir ASFOUR, Lana, *Theories of translation and the English novel in France, 1740-1790*, in « SVEC 2001: 04 » (*La diffusion de Locke en France, Traduction au XVIIIe siècle, Lectures de Rousseau*), Oxford, Voltaire Foundation, 2001, pp. 269-284.

<sup>18</sup> Cit. in HAWARI, Rita, *Antoine Galland's Translation of « The Arabian Nights »*, in « Revue de littérature comparée », n° 54, avril/juin 1980, p. 150.

<sup>19</sup> Cit. in *Ibid.*, p. 151.

<sup>20</sup> HAWARI, R., *loc. cit.*, pp. 150-164.

<sup>21</sup> Cf. HAWARI, R., *loc. cit.*, p. 151.

retraduits au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle et ils deviennent les propulseurs d'une vogue anglomane, qui sera aussi dénoncée par des critiques de l'époque.

## 2.2. Le parti des belles infidèles

L'augmentation de la pratique de la traduction littéraire au XVIII<sup>e</sup> siècle, présuppose une augmentation du public lisant et la formation de la figure du "traducteur professionnel". Jusqu'à ce moment la traduction était surtout réservée aux hommes de lettres ou aux spécialistes de la discipline qui devait être diffusée dans une autre langue. Il est assez escompté qu'avec l'augmentation des traductions et des gens qui s'adonnaient à cette pratique, aussi des débats et des positions différentes se proposaient lorsque l'on envisageait des choix devant un même texte. Le XVIII<sup>e</sup> siècle se caractérise par l'idée assez diffusée qu'il fallait une "interprétation" du texte plutôt qu'une traduction attentive à rendre le style et le contenu de l'auteur.

Dans le discours préliminaire de sa traduction des *Nuits de Young*, Le Tourneur déclare que son intention a été celle de « tirer de l'Young anglais un Young français, qui pût plaire à ma nation, et qu'on pût lire avec intérêt, sans songer s'il est original ou copie »<sup>22</sup>. Il justifie cette position dans la perspective des « modèles du goût », qui légitiment le fait d'ignorer certains caractères particuliers des anglais qui ne seraient que nuisibles aux égards d'un lecteur français. Ce qui s'avère fondamental chez Le Tourneur, mais qui pourrait être valable aussi pour d'autres traducteurs, est donc la réception du lecteur français et non pas l'effort de rendre un texte étranger, avec tout ce qui le caractérise, dans une autre langue et, surtout dans une autre culture.

De même manière, ce n'est pas pour le condamner que Fiquet du Bocage dit de La Place, à propos de ses traductions de Shakespeare, qu'« il n'a pas cherché à donner une idée du théâtre anglais tel qu'il est effectivement »<sup>23</sup>. Au contraire, il se félicite avec l'auteur de son infidélité, puisque celle-là démontre « son bon goût » dans le choix de ce qui peut se concilier avec l'esprit du peuple français. Comme le dit West, « Le traducteur se trouve dans la nécessité de ménager ses lecteurs ; ils ont de la curiosité pour les choses étrangères, mais il ne faut pas la satisfaire trop largement par la crainte de la faire tourner en dégoût »<sup>24</sup>.

Ainsi la littérature anglaise suscite dans le public français une vive curiosité : elle présente ce caractère un peu « sauvage » et vigoureux qui soulage les lecteurs français « écrasés sous le

---

<sup>22</sup> LE TOURNEUR, Préface à la traduction des *Nuits de Young*, Paris, Lejay, 1769.

<sup>23</sup> DU BOCAGE, Pierre-Joseph Fiquet, *Lettre sur le théâtre anglais*, avec une traduction de *L'avare*, comédie de M. Shadwell, et de *La femme de campagne*, comédie de M. Wicherley, Paris, Laurent Durand, 1752, p. 2; cit. in WEST, Constance B., *La Théorie de la traduction au XVIIIe siècle*, in « Revue de Littérature comparée », n° 12, 1932, p. 331.

<sup>24</sup> WEST, C.B., *loc. cit.*, pp. 331-332.

poinds des illustres modèles »<sup>25</sup> du passé. Cependant il faut maintenir une certaine réticence, pour ne pas corrompre les modèles de goût français avec d'autres qui leur sont inférieurs. Il s'agit donc « de faire un tri, et c'est là une des fonctions, sinon la fonction principale du traducteur »<sup>26</sup>.

Dans un sens, la traduction fidèle apparaît donc, aux yeux de traducteurs comme l'abbé Prévost, La Place et Le Tourneur, une position trop facile, presque un acte de mauvaise foi aux égards du lecteur qui s'attend un ouvrage agréable et fait confiance sur le traducteur au lieu de se soucier de la provenance de l'œuvre et, au contraire, il se retrouve avec un livre de mauvais goût. Fréron écrit à ce propos que « rien n'est plus aisé qu'une fidélité scrupuleuse ; rien ne l'est moins que le bel art d'embellir et de perfectionner »<sup>27</sup>. Ce qui est digne d'un traducteur est donc « une main assez habile pour lever l'écorce, c'est-à-dire pour établir l'ordre, retrancher les superfluités, corriger les traits, et ne laisser voir enfin que ce qui mérite effectivement de l'admiration »<sup>28</sup>.

Colardeau partage cette prise de position et renchérit en disant que s'il y a quelque mérite à traduire, « ce n'est peut-être celui de perfectionner, s'il est possible, son original, de l'embellir, de se l'approprier, de lui donner un air national et de naturaliser, en quelque sorte, cette plante étrangère »<sup>29</sup>.

Certes, cette position par rapport à la traduction des ouvrages anglais n'était qu'un reflet très chauviniste du contraste entre les caractères, maintes fois stéréotypés, que les gens de lettres rencontraient face aux deux nations. En vertu de ces différenciations figées, les anglais étaient considérés en tant que des individualistes, et donc indisciplinés, tandis que les français triomphaient pour leur sens de la société et de la nation<sup>30</sup>. Ou encore, les français reprochent aux « sauvages insulaires » leur intérêt grossier pour le vocabulaire technique, pour les mots bas, leur manque de convenance dans le choix d'un langage élégant et soutenu, leur fétichisme pour des descriptions inutiles<sup>31</sup>. À ce propos, Prévost, dans la préface à sa traduction de *Sir Charles Grandison* de Richardson, se plaint du manque de cohérence dans la prose de l'auteur anglais, de sa tendance à « perdre quelquefois de vue la mesure de son sujet et de s'oublier dans les détails »<sup>32</sup>. Et c'est à

---

<sup>25</sup> *Ibid.*, p. 332.

<sup>26</sup> *Ibid.*, p. 333.

<sup>27</sup> « Lettre VI », in « Année littéraire », 1755, t. VIII, p. 137.

<sup>28</sup> *Ibidem*.

<sup>29</sup> Cit. in WEST, C.B., *loc. cit.*, p. 333.

<sup>30</sup> Cf. TEXTE, Joseph, *J.-J. Rousseau et les origines du cosmopolitisme littéraire*, étude sur les relations littéraires de la France et de l'Angleterre au XVIIIe siècle Paris, Librairie Hachette & Cie, 1895, p. 120 : « On connaissait la réputation de la brutalité anglaise. Mais on estimait que c'était un signe de vigueur et que "la nature en Angleterre paraît être plus énergique, plus vraie que parmi nous" [...] La vertu insulaire avait le ragoût d'un peu de barbarie ».

<sup>31</sup> Cf. WEST, Constance B., *loc. cit.*, pp. 340-341.

<sup>32</sup> PRÉVOST, Antoine François, Préface aux *Nouvelles lettres anglaises* ou *Histoire du chevalier de Grandisson*, par l'auteur de *Pamela* et de *Clarisse*, Amsterdam, 4 vol. in-12, 1755-1758, cit. in WEST, Constance B., *loc. cit.*, p. 338.

cause de cette indulgence de Richardson, que Prévost se démontre très content d'avoir réduit de presque un quart de sa dimension originelle l'œuvre<sup>33</sup>.

### 2.3. Réflexions pour une théorie de la traduction rigoureuse : l'école des fidèles

La position des "belles infidèles" n'était pas pourtant la seule tendance au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il en existait une autre opposée qui se rangeait du côté de la rigueur aux égards de la traduction littéraire.

En France, on commence à parler de théorie de la traduction dans la perspective des langues et des littératures modernes à partir de 1740 quand, comme on a vu précédemment, des nombreux romans anglais sont traduits en français. Dans ce cas l'attention n'est plus focalisée au plaisir du lecteur, mais à sa connaissance : une traduction scrupuleuse permet au lecteur de s'instruire et de se documenter sur les cultures étrangères. De ce point de vue, le traducteur ne devra « point ajuster à ses vues particulières, ni au goût de son siècle ou de sa nation, les ouvrages qu'il entreprend de traduire »<sup>34</sup>. Le rôle du traducteur change et passe de censeur et tuteur de ses lecteur, à historien garant de la véridicité du style et des détails : « sans doute on ne pourrait qu'approuver une Traduction d'un bon Auteur, dans laquelle les beautés et les défauts seroient également conservés & contribueroient ainsi diversement à instruire le Lecteur »<sup>35</sup>. Les traducteurs doivent envisager, de cette façon, un public plus responsabilisé, qui possède tous les moyens critiques pour disposer d'une "matière brute" et pour décider ce qu'il se convient à ses goûts.

Cette définition des droits et devoirs du traducteur marque la séparation des travaux de critique littéraire et de pratique traductionnelle : « Si l'auteur que l'on interprète a eu tort [...] c'est au lecteur à en juger et, pour cela même, il faut qu'une traduction soit fidèle »<sup>36</sup>. C'est avec ces mots que Julien-Louis Geoffroy, rhétoricien, écrivain et traducteur des *Idylles* de Théocrite, qui contribuait régulièrement à l'« Année littéraire », critique la façon de traduire à la française qui ramène tout à son propre goût et à ses propres modèles :

J'avoue que je fais un gré infini au Traducteur de son exactitude littérale : l'aime à voir les Anglois, les Espagnols, les Italiens dans le costume de leur Pays. Je ne les reconnois plus quand ils sont habillés à la Françoisise ; cette manie de mutiler & de défigurer les ouvrages sous prétexte de les ajuster à notre goût & à nos mœurs me paroît extravagante : notre goût & nos mœurs sont-ils donc la règle du beau.

---

<sup>33</sup> *Ibidem*: « Il suffit de faire remarquer que sept volumes, dont l'édition anglaise est composée, et qui en feraient quatorze de la grosseurs des miens [in-12], se trouvent ici réduits à quatre ».

<sup>34</sup> GOUJET, Claude-Pierre, *Bibliothèque française ou Histoire littéraire de la France*, 18 vols., Paris, 1740-1756, t. VIII, p. 35, cit. in WEST, Constance B., *loc. cit.*, p. 346.

<sup>35</sup> SÉLIS, Nicolas-Joseph, Préface à la traduction des *Satires de Perse*, Paris, A. Fournier, 1776, p. XLI.

<sup>36</sup> Cit. in WEST, Constance B., *loc. cit.*, p. 346.

Pourquoi nous envier le plaisir d'étudier & de connaître le mœurs étrangères ? cette connoissance n'est-elle pas un des plus grands avantages qu'on puisse retirer de la lecture ? Quel tort n'a pas fait l'Abbé Prévôt à tous ceux qui ignoraient l'Anglois, en retranchant des chef-d'œuvres de *Richardson* plusieurs traits admirables, par égard pour notre fausse délicatesse<sup>37</sup>.

Geoffroy démontre un souci philologique très fort et insiste sur l'importance d'une traduction qui respecte les particularités de tout écrivain :

Je veux voir les Grands Hommes tel qu'ils sont, avec la physionomie qui leur est propre & même avec leurs défauts. Quand on traduit un Ouvrage d'agrément, sans doute, il faut saisir autant qu'il est possible l'esprit de l'Auteur, il faut employer pour rendre ses idées toutes les ressources de la langue dont on fait usage ; mais il faut tout rendre ; il faut conserver précieusement, les traits de mœurs & même les fautes de goût<sup>38</sup>.

Cette attitude vis-à-vis de la pratique traductionnelle confère aussi un nouveau statut aux lecteurs, en diminuant le pouvoir décisionnel et discriminant du traducteur :

N'est-il pas risible que presque tous nos traducteurs modernes aient la manie présomptueuse de vouloir réformer leurs auteurs, & qu'il s'arrogent un droit absolu de vie & de mort sur leurs pensées, en adoptant les unes & en proscrivant les autres ? Qu'ils se persuadent donc, une bonne fois, que ce n'est point leur esprit que nous cherchons dans une version, mais celui des Écrivains originaux, dont ils se donnent pour les interprètes »<sup>39</sup>.

Parmi les partisans de la fidélité, nous pouvons mentionner aussi Turgot, « qui s'intéressait beaucoup aux questions du langage et de la traduction, sur laquelle [...] il avait des principes sévères »<sup>40</sup>. Sur la même ligne aussi le marquis de Saint-Simon qui, dans son *Essai de traduction littérale et énergique*<sup>41</sup>, exprime la nécessité d'une fidélité scrupuleuse dans la traduction : « Il n'est pas permis au peintre d'altérer les traits de son original, ni de changer ses couleurs, ou de s'écarter de ses moindres détails : de même un traducteur doit rendre avec fidélité les images, les phrases, et jusques à la ponctuation de son auteur »<sup>42</sup>.

En somme, lorsqu'on envisage un approche plus systématique et rigoureux à la traduction, ce sont les traits de la « francisation », du « perfectionner » et de l'« embellir » qui sont mis en

---

<sup>37</sup> « Lettre VI », in « Année littéraire », 1783, t. VIII, pp. 87-88.

<sup>38</sup> letter 6, p. 88.

<sup>39</sup> « Lettre I », in « Année littéraire », 1776, t. V, p. 7.

<sup>40</sup> WEST, Constance B., *loc. cit.*, p. 348.

<sup>41</sup> SAINT-SIMON, Maximilien-Henri marquis de, *Essai de traduction littérale et énergique*, Harlem, [Aux dépenses de l'auteur], 1771.

<sup>42</sup> SAINT-SIMON, marquis de, Préface à l'*Essai de traduction littérale et énergique*, cit., pp. 5-6.

cause : « Les traducteurs d'anglais sont presque tous dans l'usage de falsifier leur auteur sous prétexte de le franciser. Sous leur plume, tous les écrivains ont le même style. Tous les étrangers ont le costume de Paris »<sup>43</sup>.

Aussi dans les rangs des encyclopédistes la question de la traduction soulève des réflexions. Dans l'*Encyclopédie* deux articles sont consacrés au sujet<sup>44</sup> : l'article « Traduction, Version »<sup>45</sup> du grammairien Nicolas Beauzée et « Traduction » de Marmontel, qui paraît avec le sous-titre significatif « Devoirs du traducteur » dans le « Supplément »<sup>46</sup>. Il faut considérer la position de fidélité des encyclopédistes principalement par rapport à la conception d'ordre général sur la langue et le langage, qui se fondait sur le postulat selon lequel « toute les langues ont le même but, qui est l'énonciation des pensées »<sup>47</sup>. Cet axiome s'insère à l'intérieur de l'hypothèse cartésienne de l'universalité de la raison et, par conséquent, de l'universalité des idées humaines. C'est en raison de cela que la traduction est un moyen indispensable et qui exige de la rigueur : « La traduction [...] doit la rendre, cette pensée, comme on la rendroit dans le second idiome, si on l'avait conçue [...] Il n'en faut rien retrancher, il n'y faut rien ajouter, il n'y faut rien changer ; ce ne serait plus ni version, ni traduction »<sup>48</sup>. Marmontel partage pleinement la définition de Beauzée et il renchérit : « le premier et le plus indispensable des devoirs du traducteur est de rendre la pensée »<sup>49</sup>. Or donc, ce qu'il nous semble évident, c'est que la fidélité des encyclopédistes, se réfère surtout aux pensées et non pas exclusivement à la langue, même si Marmontel exprime, par exemple, la difficulté de rendre le style d'un auteur lorsque celui-ci est particulièrement distinctif. La question nodale de la traduction en tant que transfèrement d'idées et de pensées, nous conduit à la nécessité d'avoir un traducteur avec les mêmes compétences, ou le même « génie » si l'on préfère, de l'auteur, pour bien saisir ses pensées. Cependant, comme Beauzée l'écrit, « dans la foule innombrable des traducteurs, il y en a bien peu, il faut l'avouer, qui fussent dignes d'entrer en société de pensée & de sentiment avec un homme de génie »<sup>50</sup>. Les encyclopédistes n'ont pas saisi donc le rôle du langage au sein du signifié ; mais il faut leur reconnaître la description des difficultés en traduction et des différentes étapes de la pratique traductionnelle. Une approche donc qui présente des caractères décidément scientifiques.

<sup>43</sup> Saint-Ange, Préface du traducteur à *L'Homme sensible*, traduit de l'anglais, 1776.

<sup>44</sup> À vrai dire, il existe aussi une troisième voix « Traducteur », œuvre du Chevalier de Jancourt, qui cependant ne s'avère particulièrement intéressante.

<sup>45</sup> « Traduction, version », *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, t. XII, pp. 510-512.

<sup>46</sup> « Traduction », Supplément, *Encyclopédie*, t. IV.

<sup>47</sup> « Langue », t. IX, p. 256.

<sup>48</sup> « Traduction, version », t. XII, p. 511.

<sup>49</sup> « Traduction », Suppl., t. IV, p. 952.

<sup>50</sup> « Traduction, version », t. XII, p. 511.

### 3. Critique de la traduction de *Vathek*

Si l'on voulait parler de la traduction de *Vathek* par Samuel Henley en termes de fidélité/infidélité, il faudrait ranger l'édition anglaise du révérend dans la catégorie des "belles infidèles". Quand Beckford se démontrait très satisfait du travail de Henley, c'est peut-être parce qu'il ne disposait de la même version française que Henley pour pouvoir la confronter avec le texte traduit. Ou peut-être qu'il voulait se moquer de la prétention de son ancien tuteur qui tirait ses complexes notes de la *Bibliothèque orientale* de d'Herbelot, qui n'arrivait pas à traduire du français, mais qui voulait à tout prix que le travail parût au plus tôt. Ce qu'il est certain que la traduction de Henley était tout à fait meilleure par rapport au travail précédent de Lettice qui, au contraire du révérend, avait une idée de la traduction très littérale. Et, dans la littéralité de Lettice, rentraient des innombrables gallicismes qui, en fait, rendaient la traduction plus risible que soucieuse du style et du contenu de l'auteur.

Dans cette partie nous examinerons les différentes éditions du *Vathek* de Beckford (l'édition de Lausanne 1787, Londres 1786, Paris 1787, Londres 1816 et des exemples tirés de la traduction de Lettice) et chercher à saisir les passages compliqués qui se cachent derrière chaque édition. À notre avis, Henley devait avoir une version française qui se rapprochait beaucoup à l'édition de Lausanne. Et Beckford doit avoir consulté l'édition de Lausanne et la traduction de Henley lorsqu'il a revu le texte pour l'édition de Paris. En ce qui concerne l'édition de Londres 1816, la première édition anglaise revue par Beckford même, l'auteur ne devait plus prêter trop d'attention au conte, parce que la révision est beaucoup moins soucieuse par rapport à l'édition de Paris et Beckford laisse souvent les périphrases de Henley, même lorsqu'elle sont des interprétations erronées du français. Pour ce qui en est de la traduction de Lettice, elle a été un anti-modèle pour Henley qui la connaissait et qui savait combien Beckford n'appréciât pas l'adhérence exagérée au texte original. C'est peut-être aussi en raison de cela que le révérend entreprit une traduction très libre. Le travail de Lettice s'est néanmoins avéré très important lorsqu'on a dû établir la ressemblance entre le texte de référence de Henley et celui de Lausanne parce que, grâce à son extrême littéralité, il reflète presque parfaitement l'original. Beaucoup des exemples que nous citerons par la suite, sont tirés de l'étude de Parreaux qui, toutefois, ne prenait pas en considération la question de l'évolution des éditions et donc il ne tirait pas d'exemple de l'édition de 1816.

#### 3.1. Fautes de traduction, évolutions des éditions

Regardons les fautes très graves et particulièrement évidentes de compréhension du texte français de la part du révérend Henley, et confrontons comme et si les bévues sont rectifiées dans l'édition anglaise successive, révisée par Beckford même :

Lausanne 1787 <sup>51</sup>	Henley 1786	Paris 1787	Londres 1816
On croyait qu'un souverain qui se livre au plaisir n'est pas le moins propre à gouverner que celui qui s'en déclare l'ennemi.	[...] <u>was not tolerable to his subjects than one that employed himself in making them foes.</u>	On croyait qu'un souverain qui se livre au plaisir est pour le moins aussi propre à gouverner que celui qui s'en déclare l'ennemi.	[...] a sovereign giving himself up to pleasure was as able to govern as one who declared himself an enemy to it.

La faute d'interprétation de Henley – le souverain ne veut pas faire devenir son peuple son propre ennemi, mais il se déclare ennemi des plaisirs – a été corrigée dans la version anglaise de 1816. La version de Paris comporte des changements, mais le sens reste pareil. Une autre faute assez évidente est la suivante :

Lausanne 1787	Henley 1786	Paris 1787	Londres 1816
je vais vous enfermer à double tour.	<u>I will shut you up in the double tower.</u>	je vais vous y enfermer à double tour.	I will shut you up, and turn the key twice upon you!

Encore une fois, la faute d'interprétation de Henley – qui n'a pas saisi que Nouronihar n'aurait dû être enfermée dans une double tour, mais « à double tour » – est rectifiée par Beckford dans la version de 1816. Les versions de Lausanne et Paris restent pratiquement identiques. Une autre faute qui fait sourire est la suivante :

Lausanne 1787	Henley 1786	Paris 1787	Londres 1816
ainsi, au lieu de rentrer en lui-même, il persista	<u>Instead, therefore, of returning to his palace,</u>	Ainsi, au lieu de rentrer en lui-même,	<u>Instead, therefore, of returning to his</u>

<sup>51</sup> Dans les tableaux nous mettons tout d'abord l'édition de Lausanne de 1787, au lieu de l'édition anglaise qui la précède, parce qu'on considère l'édition de Lausanne comme une sorte de version originale qui devait être très proche à celle utilisée par Samuel Henley pour sa traduction.

dans le dessein.	<u>he persisted in the resolution</u>	il persista dans le dessein	<u>palace, he persisted in the resolution</u>
------------------	---------------------------------------	-----------------------------	---

Cette fois la faute, bien qu'il s'agisse d'une incontestable interprétation erronée, n'a pas été corrigée par Beckford, ce qui est un exemple de la diminution d'attention que Beckford prêtait à son livre une trentaine d'années après sa rédaction.

À notre avis, il ne faut pas prendre, comme le fait Parreaux, ces bévues pour la démonstration que Henley avait un texte différent de celui qui fut publié à Lausanne. Au contraire, ces fautes démontrent que les textes devaient être assez similaires, mais que Henley donne souvent une mauvaise interprétation, dans des nombreux cas due à une mauvaise connaissance des expressions françaises (prenons l'exemple de la « *double tower* » = « double tour »).

Si l'on regarde le prochain et dernier exemple de faute, on en conviendra que Henley devait avoir une version très similaire à celle de Lausanne :

Lausanne 1787	Henley 1786	Paris 1787	Londres 1816
[ils] <u>peignoient les beaux cheveux</u> des circassiennes	<u>painting the eyes</u> of the Circassian	[ils] <u>peignaient les beaux yeux</u> des circassiennes	<u>painting the eyes</u> of the Circassian

Cette faute, ou plutôt on devrait parler d'une vraie évolution, démontre le travail de Beckford lors de la révision de Paris : il doit avoir sous les yeux la version de Lausanne (d'où s'explique l'adjectif « beaux » qui est resté) et l'édition de Henley, puisqu'il adopte le changement du verbe « peigner » avec le verbe « peindre » et, subséquentement pour une raison de sens, du substantif « cheveux » avec « yeux ». Or, il n'est pas donné de savoir si ce changement a été possible parce que le texte de Henley qui différait de celui de Lausanne. Mais de ce qu'on a vu et lu, notre hypothèse serait plutôt que Henley a compris « peignaient » en tant qu'imparfait du verbe « peindre » et qu'il ne s'est pas posé trop de problèmes lorsqu'il a dû changer les « cheveux » avec les « yeux » pour que la phrase eût un sens. Le changement dut plaire à Beckford, qui a maintenu l'interprétation de Henley pour l'édition anglaise et a adaptée la version de Paris à celle du révérend.

### 3.2. À propos des gallicismes et des périphrases

Alors que la traduction de Henley est caractérisée, en général, par une tendance à la périphrase et par un manque de rigueur, la traduction inachevée de Lettice se distingue pour une présence massive de gallicismes qui compromettent définitivement la qualité du travail. L'importance fondamentale de la traduction de Lettice, comme le fait remarquer Parreaux, c'est le fait qu'elle a été faite quatre ans avant la version de Henley et l'édition de Lausanne et qu'elle est rigoureusement littérale. Or, ce qui est intéressant n'est pas évidemment la rigueur en tant que souci "scientifique", parce que dans ce cas la rigueur se résout en une mauvaise traduction ; mais le respect aveugle de Lettice pour l'original français nous permet d'envisager une version originale du conte de 1782, puisque Lettice a été chargé de la traduction le 15 septembre 1782. Il s'agissait d'une version qui devait ressembler beaucoup à l'édition de Lausanne, c'est-à-dire dépourvue de toute amélioration due à l'échange entre Henley et Beckford. Donc, sur la base de cette traduction, on pourrait affirmer que le texte publié à Lausanne était une version intermédiaire entre le texte original utilisé par Lettice et le texte remanié utilisé par Henley. Parreaux arrive à cette même déduction et il y arrive beaucoup d'années avant nous.

Regardons deux cas qui caractérisent les deux traductions anglaises : d'une part les périphrases ou l'infidélité de Henley, de l'autre l'attachement acritique de Lettice. L'édition de Lausanne sera prise comme base pour la comparaison. Les références à l'édition de Londres 1816 seront utiles pour comprendre les choix définitifs de Beckford.

Henley 1786	Lausanne 1787	Lettice 1782	Londres 1816
<u>Inflamed with anger</u> at the sight, he exclaimed, "Accursed Giaour! what comest thou hither to do? – <u>is it not enough</u> to have...	<u>Il se trouble</u> à cette vue, la colère enflamme son cœur, il s'écrie, & toi, maudit Giaour, que viens tu faire ici ? <u>N'est tu pas content</u> d'avoir...	<u>He is troubled</u> at the sight ; wrath enflames his Heart : And what wantest thou here, exclaims he, accursed Giaour ? <u>Art thou not contented</u> with...	Inflamed with anger at the sight, he exclaimed, "Accursed Giaour! what comest thou hither to do? – is it not enough to have...

Comme on peut le remarquer, le texte de Lettice est écrit dans un anglais inventé, il est un calque de la phrase et du vocabulaire français (« *He is troubled* », « *Art thou not contented* »). La traduction de Henley est, au contraire, beaucoup plus décontractée. Beckford garde exactement la version de Henley. Mais à propos de la décontraction de Henley le prochain exemple sera plus significatif :

Henley 1786	Lausanne 1787	Londres 1816
<p>the <u>clouds shall sleet hail-stones in the faces of the assailants, and shafts of red-hot iron on their heads</u>. I will spring mines of serpents and torpedos from beneath them; and we shall soon see the stand they make against such an explosion!</p>	<p>je pars [...] pour [...] faire pleuvoir des <u>cloux</u> et des ferrailles ardentes sur les conspirateurs. J'ouvrirai mes magasins de serpents et de torpèdes, <u>qui sont sous les grandes voûtes de la tour</u> &amp; nous verrons s'ils tiendront bon contre ces affamés assaillants.</p>	<p>the <u>clouds</u> shall pour grape-shot in the faces of the assailants, and shafts of red-hot iron on their heads. I will let loose my stores of hungry serpents and torpedoes from beneath them; and we shall soon see the stand they will make against such an explosion!</p>

Nous n'avons pas donné la version de Lettice, parce que sa traduction est restée inachevée et ce passage ne rentrait pas dans la partie traduite. Henley fait une des ses fautes fréquentes : il ne reconnaît pas les « faux amis ». Il se trompe et prend les « cloux » pour des nuages (« clouds ») et, à partir de cette bévue, il dénature le texte et les images originales. Il s'oublie de toute une proposition subordonnée et fait une périphrase du reste. La version de Henley est reprise par Beckford qui devait lire le texte sans l'édition de Lausanne ou de Paris : la phrase de Henley étant assez fluide, l'auteur n'est pas allé confronter la traduction avec l'original.

### Conclusion

Comme on l'avait anticipé dans l'introduction et comme on l'a pu apprécier au cours de la troisième partie, les traductions du *Vathek* de William Beckford ne sont pas impeccables à nos yeux. En laissant de côté la traduction de Lettice, que nous trouvons précieuse plutôt pour une approche génétique au texte, la traduction de Henley n'arrive pas à sauvegarder le style de Beckford. Henley diminue dans sa version la composante satirique et grotesque du texte et substitue les mots trop concrets dans le texte de Beckford, avec des termes plus génériques et vagues (par exemple, « les cadavres » deviennent « *the dead bodies* » au lieu de « *the corpses* »). D'une certaine manière, cet aspect contredit les considérations de l'abbé Prévost qui peignait les anglais en tant qu'un peuple attaché aux termes techniques, bas et trop spécifiques, même quand c'était question de littérature. Peut-être c'est sa formation de révérend qui pousse Henley vers certains choix qui trahissent des soucis de « bienséance ».

## ***Bibliographie***

### **Œuvres de Beckford**

- *Vathek, An Arabian Tale*, from an unpublished manuscript : with notes critical and explanatory by Samuel Henley, London, printed for J. Jonson, in St. Paul's Church Yard and entered at the Stationers' Hall, 1786.
- *Vathek*, Lausanne, Isaac Hignou & Comp., 1787.
- *Vathek*, Paris, Poinçot, 1787.
- *Vathek*, Translated from the original French, Third Edition, London, printed for W. Clarke, New Bond Street, 1816.

### **Ouvrages critiques**

- BELLOT-ANTONY, Michel, « Grammaire et art de traduire dans l'encyclopédie », in *Diderot et l'Encyclopédie*, Köln, dme Verlag, 1985, pp. 7-26.
- BOYD, Alexander, *England's wealthiest son: a study of William Beckford*, London, Centaur Press, 1962.
- CHAPMAN, Guy, Édition de *Vathek*, with the *Episodes of Vathek*, 2 vols., Cambridge, University Press, 1929.
- D'HULST, Lieven, « Unité et diversité de la réflexion traductologique en France (1722-1789) », in *La Traduction en France à l'Âge classique*, éd. par Michel Ballard et Lieven D'Hulst, Lille, Presses universitaires du septentrion, 1996, pp. 83-100.
- *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, articles consultés : « Langue », « Traduction, version » ; dans le Suppléments : « Traduction ».
- GARNETT, Richard, Introduction à *Vathek: an Arabian Tale*, London, Lawrence and Bullen, 1893.
- GUILLERM, Luce, « Les belles infidèles, ou l'auteur respecté (de Claude de Seyssel à Perrot d'Ablancourt) », in *La Traduction en France à l'Âge classique*, éd. par Michel Ballard et Lieven D'Hulst, Lille, Presses universitaires du septentrion, 1996, pp. 23-42.
- HAWARI, Rita, *Antoine Galland's Translation of « The Arabian Nights »*, in « Revue de littérature comparée », n° 54, avril/juin 1980.
- HENLEY, Samuel, lettre à « The Gentleman's Magazine », février 1787, p. 120.

- LAMBERT, José, « Le discours implicite sur la traduction dans l'*Encyclopédie* », in *La Traduction en France à l'Âge classique*, éd. par Michel Ballard et Lieven D'Hulst, Lille, Presses universitaires du septentrion, 1996, pp. 101-119.
- LE TOURNEUR, Préface à la traduction des *Nuits de Young*, trad. de l'anglais, Paris, Lejay, 1769.
- « Lettre I », in « Année littéraire », 1776, t. V.
- « Lettre VI », in « Année littéraire », 1783, t. VIII.
- MACE, Nancy A, *Translation and the Survival of Classical Culture in the Eighteenth Century*, « Eighteenth-Century Studies » (American Soc. for Eighteenth Century Studies, Wake Forest Univ., Winston-Salem, NC), n° 36, summer 2003, pp. 599-603.
- PARREAUX, André, *William Beckford auteur de Vathek, (1760-1844) : Étude de la création littéraire*, Paris, Nizet, 1960.
- SAINT-SIMON, Maximilien-Henri marquis de, Préface à l'*Essai de traduction littérale et énergique*, Harlem, [Aux dépenses de l'auteur], 1771, pp. V-XVIII.
- SÉLIS, Nicolas-Joseph, Préface à la traduction des *Satires de Perse*, Paris, A. Fournier, 1776, pp. VII-LIX.
- STEWART, Philippe, « On the translation of Julie », in *SVEC 2001: 04 (La diffusion de Locke en France, Traduction au XVIII<sup>e</sup> siècle, Lectures de Rousseau)*, Oxford, Voltaire Foundation, 2001, pp. 309-316.
- WEST, Constance B., *La Théorie de la traduction au XVIII<sup>e</sup> siècle*, in « Revue de Littérature comparée », n° 12, 1932, pp. 330-355.